

Actualités

AOÛT 2009 – NUMÉRO 46

ACTUALITÉS SCIENTIFIQUES

- 2 JEUNES ET ALCOOL**
La baisse de la consommation régulière d'alcool à 17 ans se poursuit
- 3 TOXICOLOGIE**
Morts violentes : l'alcool est très présent
- 4 PSYCHOLOGIE**
Le sport à l'adolescence prévient-il l'usage ultérieur d'alcool ?

ENTRETIEN AVEC...
Stéphane Prétagut

INITIATIVES

- 6 COLLOQUE**
Nîmes : 8^e Carrefour de l'addictologie de terrain
- 7 MILIEU FESTIF**
Une charte pour des soirées sans risque

REPÈRES

- 7 Boissons énergisantes : la taurine toujours sous surveillance**

INITIATIVES INPES

- 8 COMMUNICATION**
L'évaluation de la campagne « Boire trop »

ALCOOL

Alcool Actualités tire sa révérence

Au bout de 8 ans d'existence, *Alcool Actualités* (AA) verra sa parution cesser après ce 46^e numéro. Cette décision intervient dans le cadre d'une refonte de la politique éditoriale de l'Inpes : une réflexion a été engagée concernant nos publications périodiques, afin d'en améliorer la cohérence et la complémentarité.

Cohérence, d'abord : tandis qu'*Alcool Actualités* et son homologue *Tabac Actualités* sont des lettres thématiques, les autres périodiques publiés par l'Inpes – la revue *La Santé de l'homme* et les lettres d'information *équilibres* et *Évolutions* – abordent la prévention et l'éducation pour la santé de façon transversale. La diversité des thématiques de santé que nous abordons nous incite à privilégier, pour nos périodiques, une approche multi-thématique et transversale afin de renforcer la cohérence de notre champ d'intervention.

Complémentarité, ensuite : chacune des trois grandes rubriques d'AA fait écho au contenu de nos autres périodiques. Les *Initiatives Inpes* exposées dans AA conserveront leur place dans la lettre électronique *équilibres* qui rend compte, chaque mois, des activités de l'Institut. Les programmes ou actions de prévention jusqu'alors décrits dans la rubrique *Initiatives* d'AA continueront d'être présentés dans la revue bimestrielle *La Santé de l'homme*, de façon plus développée que ne le permettait AA.

Enfin, la veille scientifique, dont le fruit était présenté dans AA, va être élargie à l'ensemble des thèmes de notre champ et valorisée sous un nouveau format : dès les prochains mois en effet, les publications scientifiques les plus pertinentes dans le domaine de la prévention seront portées à la connaissance du public dans le cadre d'avis de l'Inpes. Ce format permettra notamment une analyse plus approfondie et davantage de réactivité face à l'actualité scientifique.

Chers lecteurs, nous vous remercions pour votre fidélité et espérons que nos publications actuelles et à venir vous donneront entière satisfaction. ●

Thanh Le Luong
Directrice générale de l'Inpes

→ JEUNES ET ALCOOL

La baisse de la consommation régulière d'alcool à 17 ans se poursuit

Les premiers résultats métropolitains de l'édition 2008 d'ESCAPAD (Enquête sur la santé et les consommations lors de l'appel de préparation à la défense) viennent d'être publiés par l'OFDT. Pour cette édition, la 6^e depuis 2000, 43 799 jeunes de 17 ans, dont 39 542 en métropole, ont été interrogés sur leur santé et leur consommation de produits psychoactifs, à l'occasion de la Journée d'appel de préparation à la défense. Les données recueillies ont été comparées aux chiffres des enquêtes ESCAPAD antérieures, afin d'apprécier l'évolution de ces consommations au cours des dernières années.

Résultats

L'alcool, le tabac et le cannabis, substances les plus diffusées, ont vu leur consommation diminuer nettement dans cette population.

En matière d'alcool, cette tendance à la baisse demande toutefois à être nuancée. Elle se vérifie avant tout pour l'usage régulier d'alcool (au moins 10 épisodes dans le mois) qui ne concerne plus que 8,9 % des adolescents interrogés contre 14,5 % en 2003 et 12 % en 2005. Les ivresses régulières (au moins 10 dans l'année) reculent également par rapport à 2005

* L'enquête ESPAD montrait au contraire une augmentation de l'usage régulier à l'âge de 16 ans (voir *Alcool Actualités* n° 44).

Boire pour faire la fête

Grâce à des questions inédites, ESCAPAD 2008 a permis de préciser les motivations de consommation et de non-consommation d'alcool, de tabac et de cannabis chez les jeunes. Pour l'alcool, la fête est de loin le principal motif de consommation invoqué, bien devant l'envie de « se défoncer ». Les usages à visée anxiolytique ou relaxante sont très rares. Moins d'un consommateur sur dix déclare boire par habitude, moins d'un sur cent par dépendance.

À l'inverse, les non-consommateurs expliquent leur choix avant tout par le manque d'intérêt suscité chez eux par l'alcool. Viennent ensuite les craintes pour la santé, puis la peur de devenir dépendant.

CE QU'IL FAUT RETENIR

- Après avoir augmenté entre 2000 et 2003, la consommation régulière d'alcool est en baisse chez les jeunes
- Les ivresses régulières reculent également, mais de façon moins marquée
- La consommation d'alcool chez les jeunes reste fortement liée à la situation scolaire et familiale

(8,6 % contre 9,7 %), mais restent plus fréquentes qu'en 2000 (6,4 %). En revanche, l'expérimentation de l'ivresse est en hausse et concerne, en 2008, 59,8 % des jeunes interrogés, contre 56,6 % en 2005 et 55 % en 2003. L'expérimentation de l'alcool s'est, elle, stabilisée après avoir diminué entre 2003 et 2005. Elle demeure toutefois très élevée, puisqu'à 17 ans plus de 9 jeunes sur 10 (92,6 %) ont déjà bu de l'alcool au moins une fois dans leur vie. Ces données confirment donc la baisse de la consommation régulière d'alcool chez les jeunes, déjà observée dans ESCAPAD 2005*. En revanche, la forte augmentation des ivresses régulières ou répétées (au moins 3 dans l'année) observée entre 2003 et 2005 ne s'est pas poursuivie. Autre constat, la consommation d'alcool reste fortement liée à la situation scolaire et familiale ; les jeunes déscolarisés ou sortis de la filière scolaire classique et les enfants de parents cadres, artisans, commerçants ou agriculteurs sont plus enclins à boire régulièrement ou à connaître des ivresses répétées. Il en est de même pour les jeunes ne vivant pas chez leurs parents ; ceux dont les parents sont séparés sont également plus nombreux à déclarer des ivresses répétées. ●

Référence

Legleye S, et al. Les drogues à 17 ans. Résultats de l'enquête ESCAPAD 2008. *Tendances* n° 66, juin 2009.

→ TOXICOLOGIE

Morts violentes : l'alcool est très présent

Les personnes dépendantes de substances psychoactives présentent un taux de mortalité plus élevé que la population générale. Les principales causes de décès liés à l'usage de ces produits sont les maladies et les surdoses. Cependant, on observe au sein de cette population des taux particulièrement élevés de morts violentes, qu'il s'agisse de suicides ou d'homicides. En corollaire, la présence de drogues au sens large semble très fréquente chez les victimes de mort violente.

Afin d'approfondir cette question, S. Darke *et al* ont cherché à documenter la présence de toxiques dans les cas de mort violente, à la fois en fonction de la substance considérée (alcool, opioïdes, psychostimulants, médicaments psychotropes) mais aussi selon le type de décès (suicide ou homicide).

Pour cela, ils se sont penchés sur les rapports d'autopsie et de police de tous les décès par homicide ou suicide répertoriés au centre de médecine légale New South Wales, à Sydney, entre 1997 et 2006. Ce type de décès fait systématiquement l'objet d'une analyse toxicologique visant à quantifier la présence de substances psychoactives (alcool, opioïdes, psychostimulants, médicaments psychotropes). Les chercheurs ont exclu les suicides par empoisonnement ou surdose, l'objectif étant d'étudier la présence de substances dans les

décès dus à des actes de violence, et non le rôle de ces substances comme cause directe de décès. Au total, ils ont analysé 1 693 cas (467 homicides et 1 226 suicides).

La recherche de toxiques sanguins s'est révélée positive chez près des deux tiers (65,5 %) des victimes de mort violente. Dans plus d'un quart des cas (25,8 %), plusieurs produits étaient associés. Parmi les substances détectées, l'alcool est de loin la plus fréquente. Dans 39,6 % des cas, l'alcoolémie post-mortem s'est révélée positive, sans différence significative entre le groupe homicide et le groupe suicide. En d'autres termes, le jour de leur mort, presque 40 % des victimes de mort violente avaient consommé de l'alcool. « *Par comparaison, seulement 8 % de la population australienne consomme quotidiennement de l'alcool* », soulignent S. Darke *et al*. L'alcoolémie médiane observée (1,2 g/L) était également importante, correspondant à l'ingestion de 6 à 8 verres standard pour un homme.

Ainsi, chez les victimes de mort violente, « *l'alcool est omniprésent* », considèrent les auteurs de l'étude. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce constat. D'une part, la dépendance à une substance psychoactive est connue pour être associée à de nombreux facteurs de risque de suicide (isolement social, chômage, pathologie psychiatrique sous-jacente, etc.). D'autre part, la prise d'alcool peut faciliter le passage à l'acte suicidaire par la levée d'inhibition qu'elle provoque. Enfin, cette désinhibition peut aussi favoriser des situations de violence (bagarres de rue par exemple), qui peuvent être fatales. ●

CE QU'IL FAUT RETENIR

- ⇒ Dans 40 % des cas de mort violente, l'alcoolémie post-mortem est positive, témoignant d'une consommation d'alcool le jour du décès
- ⇒ Cette constatation se vérifie aussi bien pour les suicides que pour les homicides

Référence

Darke S, Dufflou J, Torok M. Drugs and violent death : comparative toxicology of homicide and non-substance toxicity suicide victims. *Addiction* 2009;104:1000-5.

→ PSYCHOLOGIE

Le sport à l'adolescence prévient-il l'usage ultérieur d'alcool ?

La pratique sportive peut, chez les jeunes, influencer l'usage de substances psychoactives, notamment d'alcool, par plusieurs biais, cette influence pouvant être positive ou négative. Le sport est une activité sociale comme l'est la consommation d'alcool, et pourrait à ce titre favoriser celle-ci. À l'inverse, il est souvent pratiqué au sein de groupes d'âge homogènes, ce qui limite les contacts avec des adolescents plus âgés et donc les incitations à consommer. De plus, une activité sportive requiert du temps, s'effectue souvent sous la surveillance d'adultes et nécessite une certaine forme physique, peu compatible avec l'ivresse. Les différentes études menées sur la relation entre sport et consommation d'alcool ne sont pas concordantes, pour

ture familiale, leur statut socio-économique, leurs résultats scolaires, l'âge de la puberté et la consommation de substances psychoactives de leurs amis. Lors des différentes vagues de l'étude, ils ont également interrogé les participants sur la fréquence de leurs ivresses et leurs usages de tabac et de cannabis afin d'en suivre les évolutions au cours du temps.

Résultats

Après ajustement sur plusieurs facteurs de confusion potentiels, la participation à une activité sportive encadrée au début de l'étude prédit l'accroissement des ivresses. Comparativement aux adolescents qui pratiquaient initialement un sport technique ou un sport de puissance, ceux qui exerçaient un sport d'équipe présentent une augmentation plus importante des ivresses durant l'adolescence et le début de la vie adulte. À l'inverse, leur consommation de tabac et de cannabis augmente moins. La pratique d'un sport d'endurance, par comparaison avec un sport technique ou de force, est associée à une croissance moins importante des ivresses et de la consommation de tabac.

Ainsi, il semble bien que le sport, en particulier d'équipe, pourrait favoriser l'augmentation des ivresses durant l'adolescence et le début de la vie adulte alors que ces mêmes sports d'équipe ainsi que les sports d'endurance pourraient limiter l'accroissement des consommations de tabac et de cannabis. ●

Les sports d'équipe pourraient favoriser l'ivresse

plusieurs raisons d'ordre méthodologique : faible nombre d'études prospectives, prise en compte insuffisante de facteurs de confusion, absence de distinction entre les types de sports. Pour mieux comprendre cette relation complexe, une équipe de chercheurs norvégiens a analysé des données extraites de la *Young in Norway Study*, conduite auprès d'un échantillon de collégiens et de lycéens de Norvège recrutés en 1992. Au total, 3 251 jeunes initialement âgés de 13 à 19 ans ont été suivis à 3 reprises, en 1994, 1999 et 2006.

Au début de l'étude, les auteurs ont recueilli des informations sur la participation des adolescents à une activité sportive encadrée (incluant le type de sport pratiqué), leur struc-

Référence

Wichstrom T, Wichstrom L. Does sports participation during adolescence prevent later alcohol, tobacco and cannabis use ? *Addiction* 2009;104:138-49.

ENTRETIEN



**Dr Stéphane
Prétagut**

Service d'addictologie
CHU Nantes

Du sport, oui, mais de manière modérée

Ces résultats concernent-ils les jeunes Français ?

Cette étude est intéressante, notamment parce qu'elle procède d'une approche psychosociale et qu'elle a duré suffisamment longtemps pour que ses résultats soient informatifs. Toutefois, ceux-ci sont difficilement transposables à la France, pays où le mode latin de consommation diffère largement du mode anglo-saxon rencontré en Norvège. Les habitudes socio-culturelles d'alcoolisation (et les représentations de l'alcool) y sont différentes, même si elles tendent à se rapprocher en particulier vis-à-vis du *binge drinking* chez les jeunes. De plus, le niveau sportif des participants de l'étude est peu renseigné, alors qu'il s'agit d'un indicateur important en France.

Le sport intensif est-il délétère ?

Les données des enquêtes ESCAPAD* et ESPAD** portant sur les adolescents sportifs montrent le rôle protecteur du sport, à la seule condition qu'il soit pratiqué de manière modérée. On observe une « courbe en U » : plus le sport est pratiqué de manière

intensive, plus le risque de dérive alcoolique est élevé ; le risque est moindre pour une pratique sportive modérée ; la sédentarité accroît les chances d'alcoolisation (même constat pour le tabac et les conduites agressives). D'autres études rejoignent cette donnée.

De plus, parmi les patients pris en charge pour toxicomanie dont l'alcoolisme, un bon nombre a pratiqué un sport de manière très régulière, souvent même à un haut niveau. Une étude française retrouve un chiffre de l'ordre de 10 %⁽¹⁾.

Le sport peut-il être une addiction ?

Le sport peut être l'objet de conduites addictives. L'hypersportivité traduit, comme la consommation exagérée d'alcool, une incapacité à placer des limites. Il n'est pas rare également de voir des patients suivis médicalement s'adonner au sport pour se « racheter une conduite ».

Le sport peut masquer les difficultés des adolescents ayant des problèmes psychologiques sous-jacents. Ce n'est qu'*a posteriori* qu'il est possible de s'en rendre compte, lorsque le malaise,

pour une raison ou une autre, est dévoilé. Certains jeunes sportifs sont aussi, très certainement, plus fragiles que d'autres et donc plus enclins à la consommation de substances psychoactives.

Le sport modéré est-il bon pour les adolescents ?

Oui, comme le sont en général toutes les pratiques, dès lors qu'elles sont menées non pas selon un mode intensif et exclusif, mais de manière mesurée. Le sport est bénéfique à plusieurs niveaux pour le développement psychomoteur des enfants et joue un rôle important dans l'acquisition de nombreuses compétences qu'elles soient motrices, sociales ou encore psychiques.

* ESCAPAD : voir article p. 2.

** ESPAD (*European School Survey on Alcohol and other Drugs*), est menée tous les 4 ans dans 35 pays européens auprès des élèves de 16 ans afin de mieux cerner les usages et la perception de ces jeunes quant aux substances psychoactives. En France, elle est réalisée par l'OFDT et l'Inserm.

Référence

1. Lowenstein W. Activités physiques et sportives dans les antécédents des personnes prises en charge pour addiction. *Annales de médecine interne* 2000;151,suppl.A,A60-A64.

→ COLLOQUE

Nîmes : 8^e Carrefour de l'addictologie de terrain

Pour sa 8^e édition, le Carrefour de l'addictologie de terrain, qui s'est déroulé à Nîmes du 3 au 5 juin, avait pour thème « Addiction, conduite accompagnée ! ». Cette manifestation s'adressait aux professionnels de santé et de l'action sociale ainsi qu'aux secrétaires et aux gestionnaires œuvrant au sein d'équipes sanitaires et/ou médico-sociales pour « *le soin, l'accompagnement et la prévention des conduites d'addiction* ». Organisé par la

« Addiction, conduite accompagnée ! »

Fédération des acteurs de l'alcoologie et de l'addictologie (F3A), l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA) et l'Association des équipes hospitalières de liaison et de soins en addictologie (ELSA), ce colloque a bénéficié du partenariat de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT) et de la Direction générale de la santé. La question de l'accompagnement des patients était au cœur des échanges auxquels ont pris part des philo-



Nîmes,
8^e Carrefour de
l'addictologie de terrain.

sophes, des anthropologues, des médecins et des acteurs de terrain.

Les organisateurs rappellent qu'une « conduite » n'est pas une pathologie : « *avoir une pratique à risque addictif n'est pas une maladie. Mais quand les problèmes apparaissent, le tableau est déjà le plus souvent complexe* ». C'est pourquoi il est pertinent d'agir précocement afin de susciter des changements de comportement avant l'aggra-

vation ou la chronicisation des troubles. Le recours au système de soins peut en être facilité.

En cas de difficultés, si l'abstinence n'est pas possible ou pas indispensable, un accompagnement à la réduction des risques est proposé au patient. L'accompagnement s'adresse également à l'entourage, car il est souvent partie prenante et codépendant des troubles du patient. L'ensemble de ces thèmes ont fait l'objet d'interventions lors des sessions plénières. Six ateliers étaient également proposés sur des sujets spécifiques (*encadré*). Ces interventions donneront lieu à un compte rendu disponible ultérieurement sur le site de la F3A. ●

LES ATELIERS

- La dangerosité, des risques pour l'équipe.
- Les addictions à plusieurs produits (multi-usage et polytoxicomanie).
- L'entourage en difficulté.
- L'intervention précoce.
- La réduction des risques et des dommages.
- L'accompagnement et le rapport à la loi.

Pour en savoir plus

Le site de la F3A :
www.alcoologie.org

→ MILIEU FESTIF

Une charte pour des soirées sans risque

La consommation d'alcool et de drogues constitue un facteur important de morbi-mortalité, notamment en milieu festif : des accidents surviennent régulièrement lors des soirées (comas dus aux mélanges de produits par exemple). Dans ce contexte, un projet original, la charte « Fêtez clairs », a été créé sous l'égide de la Ville de Paris et de la préfecture, visant à prévenir les consommations de produits psychoactifs et à réduire les risques associés. Il s'agit d'un partenariat inté-



grant, outre les 2 institutions pilotes, des syndicats et associations de professionnels, plusieurs associations de prévention ainsi que les discothèques et les organisateurs de soirée signataires de la charte. Dans celle-ci, les professionnels de la nuit s'engagent notamment à créer un environnement respectueux de la santé (accessibilité à l'eau froide, à des boissons sans alcool et aux denrées alimentaires, ventilation suffisante, contrôle du volume sonore, etc.). Actuellement, 13 établissements parisiens et 2 organisateurs de

soirée ont déjà signé cette charte.

« Fêtez clairs » apporte à ses signataires un soutien en 3 étapes. Elle propose tout d'abord une formation ouverte aux personnels des discothèques, qui porte sur les effets et les risques des produits psychoactifs, la prévention et la gestion des accidents et la responsabilité juridique des établissements. Des actions d'observation sont ensuite mises en place dans les établissements par les associations partenaires, avec pour objectifs d'évaluer les besoins spécifiques du public qui fréquente l'établissement, de donner des conseils aux responsables, etc. Enfin, des interventions sont mises en place pour informer le public. Dans une approche globale de promotion de la santé et de gestion des conduites à risque, ces interventions mettent à disposition du public des documents produits par « Fêtez clairs », des animations et des outils de prévention variés : éthylo-tests, préservatifs, bouchons d'oreille, simulateurs d'alcoolémie, offre de covoiturage, etc. Elles permettent aussi des échanges entre les intervenants associatifs et le public. ●

REPÈRES

Boissons énergisantes : la taurine toujours sous surveillance

Le 15 juillet 2008, la boisson énergisante Red Bull contenant de la taurine était autorisée sur le marché français. À la demande du ministre de la Santé, une surveillance a été mise en place par l'Institut de veille sanitaire (InVS) via les centres antipoison et de toxicovigilance (CAPTV). Deux enquêtes ont donc été mises en place, dont les premiers résultats viennent d'être publiés, une première analyse rétrospective portant sur des signalements d'effets indésirables apparus entre janvier 2006 et juin 2008 et une deuxième enquête, prospective, entre le 15 juillet et le 31 décembre 2008. Malgré ce dispositif mis en place, la surveillance active n'a relevé qu'un faible nombre de cas d'intoxication aiguë par Red Bull. « Dans la majorité des cas, les signes présentés peuvent être liés à la présence de caféine ou à la consommation concomitante d'alcool », conclut l'étude. Il est cependant maintenu une surveillance des expositions aux boissons énergisantes, et notamment le Red Bull, par le biais de la réalisation d'interrogations périodiques rétrospectives du système d'information des CAPTV.

Référence

InVS. Surveillance des effets indésirables liés à la consommation de boissons énergisantes. Communiqué de presse du 25 mai 2009.

www.invs.sante.fr

Pour en savoir plus

La liste des organismes et associations partenaires, ainsi que celle des discothèques et organisateurs de soirée ayant signé la charte sont disponibles sur www.fetez-clairs.org

→ COMMUNICATION

L'évaluation de la campagne « Boire trop »

Lancée l'an dernier par le ministère chargé de la Santé et l'Inpes, la campagne « Boire trop : des sensations Trop extrêmes » (voir *Alcool Actualités* n° 40) est rediffusée cet été. L'occasion de revenir sur l'évaluation de cette campagne, réalisée après la première diffusion.



L'objectif de la campagne, composée d'un spot TV, de 3 spots radio et d'un mini-site www.boiretrop.fr, était de faire réfléchir les jeunes sur les risques liés à leur mode de consommation afin de limiter les ivresses répétées.

Un post-test a été mené début septembre 2008 auprès d'un échantillon national représentatif de 568 jeunes de 15 à 25 ans interrogés en face-à-face à leur domicile. Il visait à mesurer l'impact de la campagne en termes d'information retenue, son appréciation par les jeunes ainsi que l'implication qu'elle a suscitée.

Spontanément, 59 % des jeunes interrogés se rappellent avoir vu ou entendu une campagne sur l'alcool et 38 % citent spécifiquement la

campagne de l'Inpes. Lorsqu'on leur montre la campagne, 81 % reconnaissent au moins un des spots : 74 % reconnaissent le spot TV et 42 % au moins un spot radio. Cette reconnaissance plutôt inférieure aux standards Inpes pourrait être attribuable en partie à la diffusion estivale de la campagne ainsi qu'au délai entre la fin de la diffusion du spot TV et le terrain du post-test.

Le message semble avoir été bien compris : lorsqu'on demande à ceux qui ont reconnu la campagne ce que, selon eux, elle cherche à faire comprendre, 41 % citent spontanément qu'il ne faut pas abuser de l'alcool, 34 % citent des risques montrés dans la campagne et 22 % mentionnent l'idée qu'une consommation excessive engendre une perte de contrôle. Parmi les risques évoqués dans la campagne, ce sont les violences sexuelles qui sont spontanément les plus citées, puis les bagarres et le coma éthylique.

Les jeunes qui l'ont reconnue sont 86 % à aimer cette campagne et 81 % estiment qu'elle a trouvé le ton juste pour s'adresser aux jeunes ; pourtant, 73 % trouvent qu'elle fait la morale et 44 % qu'elle fait culpabiliser.

Pour 53 % des jeunes qui l'ont reconnue, la campagne met en scène des situations auxquelles ils peuvent s'identifier. Enfin, 20 % déclarent qu'elle les a incités à réfléchir à leur consommation d'alcool et 15 % s'estiment incités à réduire cette dernière. ●

Ont participé à ce numéro : Françoise Facy, Benoît Fleury, Juliette Guillemont, Thanh Le Luong et Stéphane Prétatut.

Les articles de *Alcool Actualités* sont libres de droits et disponibles en version électronique.

ÉDITEUR DÉLÉGUÉ

Global Média Santé – 114, avenue Charles-de-Gaulle – 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex

Tél. : 01 55 62 68 00 – E-mail : contact@gmsante.fr

Imprimé par RAS. Villiers-le-Bel (95)

inpes
www.inpes.sante.fr

CONTACT PRESSE

Tél. : 01 49 33 23 06

Fax : 01 49 33 23 90

E-mail : relations.medias@inpes.sante.fr